

Démarche	: CAF 13 - Subvention d'investissement 2026 - Campagne Parentalité, Animation de la vie sociale, Foyers de Jeunes Travailleurs, Ludothèque, Pôle d'Appui et de Ressources Inclusion Handicap (PARIH)
Organisme	: Subventions et Prêts Collectifs

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

<p> Ceci est un formulaire électronique qui vous permet de compléter une demande de subvention d'investissement à destination de la Caf des Bouches du Rhône </p>

Ces aides visent à permettre la création, la rénovation et l'équipement de structures ou de services en faveur des familles par des porteurs associatifs, collectivités/établissements publics et entreprises : travaux immobiliers, achats d'équipement, achats de véhicule de transport de matériel nécessaire pour l'activité.

Les orientations de la Caf13 visent à :

- Améliorer la couverture territoriale en particulier sur les territoires sous dotés et où la démographie est dynamique ;
- Pérenniser et améliorer la qualité des services pour répondre aux besoins des familles en offrant un cadre d'accueil de qualité et respectueux des enjeux environnementaux.

Pour toute demande d'aide financière, le partenaire est invité à prendre attaché avec la CAF 13 via les interlocuteurs de proximité pour partager le diagnostic et le projet défini pour répondre aux besoins identifiés :
<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/131/Espace%20Partenaires/CTG/InterlocuteursProximite-HORSMARSEILLE%20A4%20.pdf>
<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/131/Espace%20Partenaires/CTG/InterlocuteursProximite-MARSEILLE%20A4%20.pdf>

L'aide peut être accordée sous forme de subvention et/ou de prêt à taux zéro dans la limite de 80% du coût du projet. Concernant les subventions d'investissement accordés sur fonds locaux à compter de 23 000€, une répartition entre subvention et prêt sera effectuée selon le type de gestionnaire :

- Intégralité du montant accordé en prêt pour les entreprises privées,
- 2/3 du montant accordé en prêt et 1/3 en subvention pour les collectivités locales,
- 1/3 du montant accordé en prêt et 2/3 en subvention pour les bailleurs sociaux,
- Intégralité du montant accordé en subvention pour les associations

Aucun financement en investissement inférieur à 1 500 euros par an n'est accepté, à l'exception des associations, dont le budget annuel ne dépasse pas un montant de 150 000 euros. Pour ces associations, le montant plancher de la demande est fixé à 1 000 euros.

CAF 13 - Subvention d'investissement 2026 - Campagne Parentalité, Animation de la vie sociale,

Toutes les demandes d'aide financière d'investissement font l'objet d'un examen et d'une instruction par les services, et sont ensuite présentées à la Commission d'action sociale du Conseil d'Administration de la Caf, à l'exception des demandes hors critères faisant l'objet d'un rejet administratif.

Motifs de rejet administratif : hors champ d'intervention de la Caf, hors délai vis-à-vis des dates limites de dépôt fixées, dossier incomplet.

Attention : Vous devez compléter au préalable le dossier socle de renseignements administratifs, sur le site démarche numérique, avant de réaliser cette démarche. <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/caf-13-dossier-socle-donnees-administratives-2026>

PREAMBULE

Les équipements dont la création ou la rénovation est soutenue financièrement par la Caf des Bouches du Rhône devront obligatoirement faire l'objet d'aménagements les rendant accessibles à tous, y compris au public en situation de handicap. Au-delà des seules attentes réglementaires liées à l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, une réflexion globale est attendue sur l'accueil, l'organisation des salles, la signalétique interne et externe, les choix de matière et de couleurs, le mobilier et les outils pédagogiques mis à disposition etc.

La Commission d'Action Sociale (CAS) sera également attentive aux projets intégrant les enjeux relatifs à la transition écologique, au développement durable et à la responsabilité sociétale des organisations (RSO). La dimension éco-durable et éco-citoyenne sera un élément d'analyse et de priorisation des projets.

Pour que votre dossier soit recevable, les achats et/ou travaux ne doivent pas être réalisés antérieurement à la date d'instruction de votre dossier par la Commission d'Action Sociale de la Caf.

Avant tout dépôt de dossier, merci de consulter les indications suivantes :

Merci de contacter votre interlocuteur de proximité territorial avant tout dépôt de dossier :

<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/131/Espace%20Partenaires/CTG/InterlocuteursProximite-HORSMARSEILLE%20A4%20.pdf>

<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/131/Espace%20Partenaires/CTG/InterlocuteursProximite-MARSEILLE%20A4%20.pdf>

Nous vous invitons à consulter le Règlement Intérieur en Action Sociale :

<https://www.caf.fr/professionnels/offres-et-services/caf-des-bouches-du-rhone/partenaires-locaux/le-reglement-interieur-d-action-sociale>

Il est nécessaire de compléter préalablement le dossier socle 2026 sur la plateforme démarche numérique. Le dossier socle est à compléter 1 fois par an par gestionnaire.

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/caf-13-dossier-socle-donnees-administratives-2026>

Veuillez indiquer le numéro de dossier socle 2026 - données administratives, complété préalablement

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Etes-vous un nouveau partenaire de la Caf 13 ?

Il est impératif de prendre contact avec :

- un chargé de mission en développement de votre territoire de la Caf 13 avant toute nouvelle demande :

<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/131/Espace%20Partenaires/CTG/InterlocuteursProximite-MARSEILLE%20A4%20.pdf>

<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/131/Espace%20Partenaires/CTG/InterlocuteursProximite-MARSEILLE%20A4%20.pdf>

- à l'exception des services de médiations familiales et des espaces de rencontre pour lesquels vous devez prendre

Cochez la mention applicable

Oui

Non

LE PORTEUR DE PROJET

Nom du porteur de projet :

Nom de votre Association / Entreprise / Mairie / CCAS ..

Forme juridique du porteur du projet :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Collectivité territoriale (Mairie, etc)

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI)

Etablissement public administratif (CCAS, etc)

Association - Mutuelle - Comité d'entreprise

Entreprises - Groupements d'entreprises

Adresse du porteur de projet :

Commune du porteur de projet :

REPRESENTANT LEGAL

Civilité du responsable légal :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Madame la

Monsieur le

Fonction du responsable légal

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Maire

Directeur(rice) Général(e)

Président(e)

Gérant(e)

Nom du responsable légal :

(Président, Maire, Directeur Général...)

Prénom du responsable légal :

LE REFERENT DU PROJET

Nom du référent du projet :

Prénom du référent du projet :

Fonction du référent du projet :

Téléphone du référent du projet :

Adresse électronique du référent du projet :

FICHE PROJET

Nom du projet :

Thématique de la structure concernée

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- LAEP
- Médiation familiale
- Espaces de rencontre
- Maison des parents
- Foyers jeunes travailleurs
- Ludothèques
- Centres sociaux
- Espaces de vie sociale
- Pôle d'Appui Ressources Inclusion Handicap

Nom de la structure concernée par le projet

En cas d'accueil déjà conventionné avec la Caf13, indiquer le nom officiel du dossier de prestation de service et du lieu d'implantation

Adresse de la structure ou du service concerné(e) par la demande d'investissement :

CAF 13 - Subvention d'investissement 2026 - Campagne Parentalité, Animation de la vie sociale,

Structure située en zone QPV/FRR :

QPV : Quartier politique de la ville : <https://sig.ville.gouv.fr/>

FRR : France Ruralités Revitalisation : <https://www.service-public.gouv.fr/simulateur/calcul/zonageFranceRuralitesRevitalisation>

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

QPV

FRR

Aucun

Territoire cible du projet

Il n'est pas possible de sélectionner plusieurs territoires. Si votre projet se déroule à l'échelle du Département ou sur plusieurs territoires, sélectionner "Département".

Pour identifier votre territoire : lien vers cartographie Ctg à publier sur Caf.fr

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

3 Collines

ACCM

Aix en Provence

Allauch Plan De Cuques

Alpilles Durance

Aubagne Cuges Gémenos La Penne sur Huveaune

Bassin Minier

Berre l'Etang Vitrolles

Cassis Carnoux Roquefort

Châteauneuf Les Martigues Côte bleue

Fos Istres Port Saint Louis Saint-Mitre-Les Remparts

Grand Vallat

La Ciotat Ceyreste

La Durance

Les 4 Termes

Les Collines

Marignane Gignac Saint-Victoret

Marseille

Massif du Concors

Pays de Martigues

Pays Salonnais

Sainte Victoire

Septèmes les Vallons Les Pennes Mirabeau

Terre de Provence

Vallée des Baux Alpilles

Département

Pour identifier votre territoire, veuillez trouver ci-joint la cartographie des CTG du département

Type de public :

Préciser la zone géographique, la tranche d'âge concernée...

Type de projet

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Création d'une nouvelle structure (Construction neuve)

Extension de locaux existants

Transplantation d'une structure existante

Aménagement de locaux existants

Rénovation de locaux existants

Petits travaux : aménagement concourant à la qualité d'accueil

Travaux de climatisation - chauffage

Achat de mobilier

Achat de matériel (pédagogique, électroménagers...)

Matériel et logiciel informatiques

Autre

Préciser :

Préciser si la demande de financement engage des dépenses de gros œuvre

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Type de projets spécifiques :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Développement durable - Transition énergétique

Qualité de l'accueil

Sécurité de l'accueil

Optimisation de la gestion de l'activité

Projet innovant

Aucun

Avez-vous réalisé un diagnostic énergétique de votre structure avant de procéder à des travaux de climatisation ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Les travaux s'inscrivent-ils dans une démarche de labellisation ou certification de développement durable :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Si oui, précisez le nom du label ou de la certification :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Bâtiment Passif- EnerPHit / PassivHaus

Minergie

HQE-BD-HQE-B Bâtiment Durable / Certivéa

Écolo crèche / Label Vie

BBCA / Bâtiment bas carbone

E+C / Bâtiment énergie positive et réduction carbone

Effinergie / Certivéa

Bâtiments biosourcé / Certivéa

BDM / Envirobot

Autre

Statut d'occupation des terrains et locaux

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Propriétaire

Locataire

Occupant à titre gratuit

Projet d'acquisition

Les locaux sont-ils partagés avec une autre activité ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Préciser :

Surface totale du projet en m²

dont espaces extérieurs

Superficie avant les travaux en m2

dont espaces extérieurs

Superficie après les travaux m2

dont espaces extérieurs

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Est-ce que votre organisme ou collectivité peut récupérer la TVA ?

L'aide à l'investissement est calculée à partir du coût total hors taxes (HT) pour les porteurs de projet qui peuvent récupérer la TVA et toutes taxes comprises (TTC) pour les autres.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

HT si vous pouvez récupérer la TVA

TTC si vous ne récupérez pas la TVA

Coût du projet d'investissement

L'aide à l'investissement est calculée à partir du coût total hors taxes (HT) pour les porteurs de projet qui peuvent récupérer la TVA et toutes taxes comprises (TTC) pour les autres.

Montant de la subvention sollicitée à la CAF 13

Le montant ne doit pas excéder 80% du budget total (hors contributions volontaires).

Montant des co-financements :

Le montant du co-financement doit être de 20% minimum.

Type de co-financeurs :

La recherche active de co-financements est encouragée

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Etat

Région

Conseil Départemental

Communes/EPCI

ARS

Autres

Auto-financement

Aucun

Autres, précisez :

PRESENTATION DU PROJET

Exposez les motifs de la demande et le descriptif du projet

Au regard des besoins du territoire et de l'offre existante, de l'amélioration et du développement de l'offre sur le territoire.

Le projet est-il inclus dans le plan d'actions d'une CTG

Convention Territoriale Globale

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Précisez le numéro du plan d'action CTG concerné

Comment le besoin a-t-il été identifié ?

A quel besoin votre projet répond-il ?

Amélioration des conditions d'accueil du public, réponse aux enjeux de transition écologique, amélioration des conditions de travail etc.

En quoi votre projet répond-il au public cible ?

Les travaux conduisent ils à un développement de l'offre ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Augmentation de la capacité d'accueil déclarée

Augmentation de l'amplitude d'ouverture journalière

Nouvelle période d'ouverture sur la semaine ou l'année

Extension du territoire d'intervention

Autre

Effectif maximum d'accueil avant projet

Effectif maximum d'accueil après projet

Date début du projet ?

Date fin du projet ?

Date d'ouverture prévisionnelle de la structure :

Décrire de façon détaillée le programme d'investissement

Détail des travaux et/ou aménagement prévus

Souhaitez vous demander une dérogation pour démarrer votre projet avant le passage de votre dossier en Commission d'Action Sociale ?

Dans le cas où les achats/travaux seraient intervenus avant l'examen en CAS, aucun soutien financier ne pourra être accordé, sans demande de dérogation ayant fait l'objet d'un accord de principe préalable.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

Votre projet est-il en lien avec une démarche RSO ?

RSO : Responsabilité Sociale des Organisations

Cochez la mention applicable

Oui

Non

En cas d'achat de matériel ou de mobilier, s'agit-il d'une nouvelle acquisition ou d'un renouvellement ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Nouvelle acquisition

Renouvellement

En cas de renouvellement, précisez l'ancienneté du matériel / mobilier :

Veuillez indiquer toutes informations complémentaires qui vous semblent pertinentes (une note d'opportunité peut être jointe à votre dossier avec les PJ)

PIECES JUSTIFICATIVES

CAF 13 - Subvention d'investissement 2026 - Campagne Parentalité, Animation de la vie sociale,

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etat récapitulatif des dépenses et Plan de financement prévisionnel du projet d'investissement

Attention 2 onglets dans le fichier à compléter

L'aide à l'investissement est calculée à partir du coût total hors taxes (HT) pour les porteurs de projet qui récupèrent la TVA et toutes taxes comprises (TTC) pour les autres.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif relatif aux conditions d'occupation du terrain d'implantation et/ou conditions d'occupation des locaux (photocopie du titre d'occupation du terrain ou des locaux, certificat de propriété)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie de la police d'assurance garantissant le bien faisant l'objet de la demande d'aide financière

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tout document attestant du cout prévisionnel de l'opération (au moins 2 devis)

Pour l'achat de matériel/mobilier (pédagogique, éducatif, informatique etc...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tout document attestant du cout prévisionnel de l'opération (exemple : avant-projet sommaire...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget prévisionnel de la 1ere année de fonctionnement de la structure financée après réalisation de l'opération

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget prévisionnel de la 2e année de fonctionnement de la structure financée après réalisation de l'opération

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif de diagnostic énergétique de la structure

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Courrier de demande de dérogation pour achats/travaux anticipés, à l'attention de la Commission d'Action Sociale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tout autre document complémentaire dont vous souhaitez nous faire part

Je certifie l'exactitude des renseignements transmis.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation sur l'honneur